

Rapport financier de l'exercice 2020

En cette saison, l'ambiance n'est pas à la rigolade, alors aujourd'hui on va regarder sérieusement les comptes de 2020.

Nous avons débuté l'année 2020 avec une situation comptable favorable due à un bénéfice 2019 de 2000 €. Cela résultait de subventions dont nous n'avons dépensé qu'une partie. Nous avons dépensé le reste et comme les subventions de 2020 se sont limitées aux 1000 € du Pays Voironnais, on affiche donc en fin d'année un déficit de 2000 €, ce qui rétablit la situation antérieure. Il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir dans l'immédiat, puisque notre trésorerie disponible est à 4800 € soit 500 € de plus que ce qu'elle était il y a deux ans. Et d'autant plus que les dépenses de cette année 2020 ont été et seront encore utiles, puisque nous avons investi dans du matériel complémentaire pour cinédoc, et dans une formation par Federico Rossin sur la lecture de l'image cinématographique et la programmation. Et nous avons aussi eu une autre formation portant sur le rôle des bénévoles dans une association, assurée par Audrey Chic, de Cap Bériat qui lui a été financée directement.

Je n'ignore pas les activités des ateliers de lecture et d'écriture, mais c'est essentiellement le cinédoc qui a eu un impact sur le plan comptable avec 1280 € de recettes pour 2390 € de dépenses, dont 1000 € de la formation précitée qui a été financée par une subvention reçue l'année précédente. La superbe soirée de Pressins nous a coûté environ 850 € et nous avons récolté 280 € de participation du public.

Venons-en au détail des chiffres avec le **compte de résultats** qui présente l'activité de l'année, recettes et dépenses classées par postes, avec le rappel des chiffres de 2019 permettant la comparaison.

Les adhésions se montent à 440 €. 42 personnes physiques (26 individuelles et 8 familles) et 1 personne morale

500 € de moins qu'en 2019 en sous-traitance informatique

les 1000 € de formation

beaucoup de droits d'auteurs et frais associés

frais d'impression 117 €

nos frais bancaires sont maintenant maîtrisés et réduits à 45 €

les fournitures diverses sont gel, masques, mais surtout 90 € de bottes de foin pour la soirée à Pressins !

Passons maintenant au **bilan** qui est l'état du patrimoine :

On trouve au passif, la trésorerie (fonds propres) et le résultat négatif de l'année, ainsi qu'un chèque en attente d'encaissement.

Et à l'actif la trésorerie à 4800 € et les opérations de régularisation de l'an passé (paiement des dettes et encaissement des subventions).

Le bilan est bien sûr équilibré mais à un niveau beaucoup plus faible que l'an passé, signe de l'activité réduite, mais surtout de la baisse des subventions.

Tout cela c'est ce que j'avais écrit mi-janvier quand j'ai clôt les comptes de l'exercice 2020, mais depuis les choses ont changé, le père Noël, frappé par le COVID, est passé avec un mois de retard. En effet, le 25 janvier, l'Union Peuple et Culture nous annonce que le ministère de la culture a décidé de soutenir financièrement les associations culturelles qui ont été durement éprouvées par la pandémie. Peuple et culture a reçu un jolie pactole qui sera donc redistribué aux associations affiliées. D'une part en subventionnant nos actions réalisées en 2020, mais, conscient que l'on n'a pas pu réaliser tout ce que l'on avait prévu, PEC nous attribue un complément jusqu'à la hauteur de la subvention 2019, soit un rab de 450 €. Enfin une subvention forfaitaire est donnée à toutes les associations affiliées à PEC, et se montant à 770 €. Ainsi nous avons reçu un tableau récapitulatif tout cela et m'invitant à faire cinq factures qui totalisent 3220 € que nous avons touchés prochainement. Donc, si ceci était arrivé en décembre, les comptes de 2020 seraient très différents. D'abord le résultat ne serait pas de -2200 € mais +1000€, et la trésorerie serait augmentée d'autant. Nous avions envisagé de faire un dossier de demande de subvention du FDVA (Fond de développement de la vie associative), et finalement nous ne l'avons pas demandé. Mais nous avons fait une demande au Pays Voironnais pour les séances théoriques de la rentrée. On va recevoir 1500 €.

Cette manne inattendue est un encouragement à booster nos projets. Les fonds sont présents, mais hélas les cerveaux et les bras manquent. Comme vous le comprenez, il est impératif que nous augmentions le nombre de nos adhérents et que certains s'impliquent dans nos activités, et aussi pourquoi pas dans l'instance de gestion d'AGORA pour nous aider à mener la réflexion sur nos actions.

Enfin un dernier mot sur les règles comptables. Désormais elles imposent des contraintes supplémentaires, dont la valorisation du bénévolat, et l'**annexe comptable** pour expliquer les règles que l'on applique. Voir document annexé.

Budget prévisionnel :

Pour traduire en recettes et dépenses les projets et le fonctionnement d'Agora en 2020, voici le budget prévisionnel :

(voir tableau à part)